

la **FeJuSpo**  
**Fédération Jurassienne du Sport**  
se présente

## POURQUOI LA FeJuSpo ?

- **Aucun « lobby » et aucune organisation/coordination du sport** dans le canton du Jura,
- Nécessité d'avoir **une structure qui « porte la voix »** des milieux sportifs jurassiens,
- **Prise de conscience nécessaire des bienfaits de l'activité physique** pour toute la société,
- **Pertinence de l'investissement, rentable**, d'un soutien institutionnel,
- **Inspiration** auprès de nos **voisins neuchâtelois et vaudois**,
- **Office cantonal des sports** déficient depuis 10 ans et jusqu'au début 2025, menace sur sa pérennité,
- **Trop peu de manifestations sportives d'envergure** dans le Jura,
- **Infrastructures sportives** jurassiennes insuffisantes et vieillissantes,
- **Aucun franc des impôts** des Jurassiens ne soutient le sport.

## 8 BUTS

- **Réunir et fédérer** l'ensemble des milieux sportifs et parasportifs jurassiens,
- **Structurer la Fédération** et la rendre attractive,
- **Promouvoir la pratique du sport** sous toutes ses formes,
- **Représenter le sport jurassien** auprès des institutions et des autorités cantonales et communales,
- **Être la voix politique et le lobby** du sport jurassien,
- **Défendre l'Office cantonal des sports** et lui assigner un rôle central,
- **Faire élaborer un concept jurassien du sport** pour une politique publique cohérente, inclusive et égalitaire du sport,
- **Faire du sport à l'école une priorité**, avec des infrastructures de qualité et un encadrement adapté,
- **Utiliser les outils démocratiques**, notamment l'**initiative populaire**, pour faire aboutir les revendications.

## CE QUE NE FERA PAS LA FeJuSpo

- Elle **ne se substituera** aucunement à l'**Office cantonal des sports**, ni à la **Commission consultative du sport**, ni à la **Commission LoRo**, ni aux... inexistant **services communaux du sport**, ni au **pouvoir politique**,
- Elle **ne réglera pas les problèmes** des clubs (financiers et structurels, bénévoles, sponsors, moniteurs, etc.)
- Elle **ne sera pas l'intermédiaire** de tel club ou tel sportif vers l'autorité,
- Elle **ne distribuera pas l'argent** autrement, mais elle **s'appliquera à augmenter les moyens**, qui profiteront à tous.

## STRUCTURES FeJuSpo - COMITÉS

➤ **Assemblée générale du sport**

- pouvoir suprême de la Fédération
- membres actifs avec droit de vote

➤ **Membres**

- la FeJuSpo est composée de membres actifs et passifs

➤ **Statuts**

- statuts "provisoires" adoptés lors de l'Assemblée constitutive du 10 juillet 2025
- statuts "définitifs" adoptés par les membres de la FeJuSpo lors de l'AG du 5 février 2026

➤ **Comité FeJuSpo**

➤ **Comité d'Initiative**

## À QUI S'ADRESSE LA FeJuSpo ?

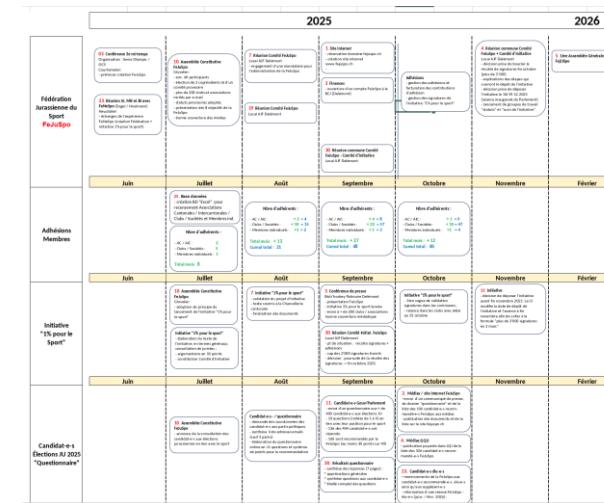
- Aux **associations sportives et parasportives cantonales et intercantonales jurassiennes**,
- Aux **sociétés et clubs sportifs amateurs et professionnels** du canton du Jura,
- Aux **organisateurs d'événements sportifs** dans le canton du Jura,
- Aux **maîtres d'éducation physique** en lien avec le sport scolaire,
- Aux **professionnels du sport** (manager, entraîneurs, coachs, etc...),
- Aux fitness/cross fit, aux professionnels de la santé en lien avec le sport,
- Aux **sportifs individuels** sans structures.

## ADHÉSIONS - MEMBRES

- **Adhésion (montant forfaitaire unique)**
  - CHF 200.- pour les fédérations et associations
  - CHF 100.- pour les sociétés et clubs, et pour les membres individuels
- **Cotisation**
  - CHF 50.-/an
- **Petit investissement -> grands effets**
  - contribution modeste pour être partie prenante du développement du sport dans le Canton du Jura
- **État des membres (5.2.2026)**
  - 10 associations cantonales / 50 clubs/sociétés / 7 membres individuels

## SYNOPSIS DES 5 PREMIERS MOIS

- **Vue d'ensemble des activités (4 rubriques) :**
  - structures (réunions, développement, etc...)
  - adhésions (membres)
  - initiative cantonale “1% pour le sport”
  - liens aux institutions politiques
    - ° questionnaire candidats, recommandation,
    - ° création groupe interparti « sport »



# INITIATIVE “1% POUR LE SPORT”

- **Été 2025** : conception du texte et de la forme de l'initiative «1% pour le sport»
- **3 septembre 2025** : lancement de la récolte de signatures, validation par la chancellerie cantonale
- **28 novembre 2025** : dépôt de l'initiative **avec plus de 3'000 signatures** recueillies en 2 mois (exigence législation : 2'000 en 1 année),
- **13 janvier 2026** : l'initiative est officiellement validée par le Gouvernement,
- **En termes généraux**, l'initiative demande **que le Canton du Jura consacre 1% de son budget annuel au soutien au sport**,  
- la répartition des potentiels **10 millions** annuels est une **prérogative du parlement**, en collaboration avec le comité d'initiative,
- Comparaison : l'initiative “1% pour le sport” à **Neuchâtel** (qui aurait «dû» affecter 23 millions par an au sport) a débouché sur un programme de **36 millions sur 8 ans** :
  - 500'000.-/an pour réaliser le concept cantonal du sport et
  - 4 millions/an pour les infrastructures.

### Initiative cantonale jurassienne

L'inactivité coûte  
25 millions par an au Jura

Les citoyennes et citoyens soussignées, ayant le droit de vote dans le canton du Jura, constatant que :

- Le sport et l'activité physique contribuent au bien-être de l'ensemble de la population
- Le sport et l'activité physique sont d'importants facteurs de socialisation, d'intégration, d'inclusion et d'éducation
- Le sport et l'activité physique sont des outils de prévention pour la santé et ses coûts
- Le sport organisé en clubs et associations génère du lien social, de l'enracinement territorial et une saine émulation
- Le sport offre une alternative à l'individualisme de la société sur-numérisée
- Le sport et l'activité physique contribuent à l'égalité entre hommes et femmes
- Les autorités cantonales et communales n'ont pas de politique d'encouragement du sport

demandent que la République et Canton du Jura affecte 1% de son budget général annuel à la promotion et à la pratique du sport sous toutes ses formes, ainsi qu'à la réalisation d'infrastructures sportives durables.

Type de l'initiative : rédigée en termes généraux

Référence légale : art. 75, al. 1 de la Constitution jurassienne : art. 85 ss et 91 de la loi jurassienne sur les droits politiques

Clause de retrait : selon l'art. 91, al. 3 de la loi jurassienne sur les droits politiques, le comité d'initiative, statuant à la majorité de ses membres, peut décider le retrait de la présente initiative.

Peuvent signer l'initiative populaire “1% pour le sport” :

- Les citoyennes et citoyens suisses, âgés de 18 ans et plus, domiciliés depuis 30 jours au moins dans le canton du Jura
- Les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans et plus, soit dans leur commune d'origine, soit dans leur commune politique de domicile antérieur
- Les étrangers, âgés de 18 ans et plus, domiciliés depuis 10 ans en Suisse et au moins une année dans le canton du Jura

Les indications apportées ci-dessous doivent être manuscrites et rédigées par le signataire lui-même.  
Le comité d'initiative se charge de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires dans les communes.

N° postal :

Commune :

| Nom | Prénom | Année naissance | Adresse (rue et N°) | Signature manuscrite | Contrôle (laisser en blanc) |
|-----|--------|-----------------|---------------------|----------------------|-----------------------------|
| 1.  |        |                 |                     |                      |                             |
| 2.  |        |                 |                     |                      |                             |
| 3.  |        |                 |                     |                      |                             |
| 4.  |        |                 |                     |                      |                             |
| 5.  |        |                 |                     |                      |                             |

Adresse pour le retour des feuillets,  
même partiellement remplies,  
à déposer ou par courrier postal,  
jusqu'au 30 septembre 2025 :

FeJuSpo  
Rue de la Penesse 6  
2852 Courtételle

L'autorité compétente de la Commune de \_\_\_\_\_  
atteste que les \_\_\_\_\_ signatures ci-dessus remplissent les conditions légales.

Date, signature et sceau de l'autorité communale compétente  
\_\_\_\_\_

E-mail pour tout renseignement : [info@fejuspo.ch](mailto:info@fejuspo.ch) (attention : les listes de signatures ne peuvent pas être envoyées par e-mail)  
[www.fejuspo.ch/initiative](http://www.fejuspo.ch/initiative)

Comité d'initiative : Serge Jubin, coprésident FeJuSpo, Xavier Stokmar 8, 2900 Porrentruy (volleyball) ; Jacky Borrut, coprésident FeJuSpo, Rue des Cantons 12, 2926 Boncourt (football) ; Moïse Berberat, Chemin du patinage 4, 2350 Saignelégier (hockey sur glace) ; Manuela Bormat, Rue des Cantons 12, 2926 Boncourt (gymnastique) ; Rosalie Chambaz, Chemin des Chainons 7, 2900 Porrentruy (patinage artistique) ; Emilian Hertzstein, Chemin des Reus 13, 2853 Courfaivre (CAS Jura) ; Jordan Eschmann, Rue St-Georges 6, 2800 Delémont ; Alain Giulieri, Rue d'Immont 39, 2750 Courgenay (tennis, padel) ; Audrey Gogniat, médaillée olympique, Rue des Alisiers 15, 2340 Le Noirmont (tir sportif) ; Roland Gogniat, Rue des Alisiers 15, 2340 Le Noirmont (tir sportif) ; Loris Gschwind, Rue du Gravier 10, 2900 Porrentruy ; Caroline Lachat, Rue de la Penesse 6, 2852 Courtételle ; Christel Lachat, Rue des Romains 25, 2854 Bassecourt (athlétisme) ; Cyrille Maillard, Rue de la Poste 30A, 2856 Bécourt (football) ; Daniel Pasche, Rte Principale 9, 2885 Epauvillers (course à pied/VTT) ; Céline Pedreira, La Claverie 3, 2853 Courfaivre (gymnastique) ; Clara Petit-Jean, Rte de Porrentruy 22, 2900 Porrentruy (natation / physiothérapie).

## PRÉSENCE DANS LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

- **Septembre 2025 : 404** candidat-e-s aux élections cantonales jurassiennes interrogé-e-s online,
  
- Participation de **132 candidat-e-s** au parlement/ gouvernement (**33%**),
  - pour une majorité, le sport n'est a priori pas prioritaire,
  - **106** (avec au moins 30 points sur 40) ont été **recommandé-e-s** publiquement par la FeJuSpo,
  
- **101** des 132 candidat-e-s ayant répondu au questionnaire **ont signé l'initiative** ou ont dit vouloir la signer  
**94%** veulent **renforcer l'Office cantonal des sports**  
**86%** sont disposés à faire partie d'**un groupe interparlementaire** sur le sport,
  
- **20** des **60** député-e-s élu-e-s font partie des **106 recommandé-e-s**, avec les mieux élus des districts  
- **+ 12** des **34 suppléants** = au moins **1/3** du parlement est **favorable à un soutien accru au sport**,
  
- La FeJuSpo **ambitionne de fédérer au moins 50% des députés** autour de ses objectifs.

## FINANCEMENT PUBLIC CANTONAL ACTUEL DU SPORT JURASSIEN

- **Aucun franc de la caisse cantonale et des impôts du Canton du Jura affecté au sport,**
- **Le Canton du Jura se contente de redistribuer la subvention annuelle LoRo et une partie de l'impôt du Casino du Jura aux :**
  - infrastructures sportives, associations, clubs élites et associatifs, sportifs d'élite, sport-études, manifestations sportives,
- **La Commission consultative du sport** définit les critères de distribution des subventions. Le gouvernement décide,
- En chiffres : bon an mal an, **1,2 à 1,3 million distribué** : 1 million provenant de la LoRo et 300'000 francs du Casino,
- **Le 1,2 million est distribué ainsi :**  
18% aux équipes d'élite, 10% aux sportifs individuels d'élite, 20% aux structures sport-arts-études, 10% aux manifestations, 7% pour financer les infrastructures, 11% aux clubs et sociétés, 6% aux associations, 2% aux mérites sportifs, 4% pour la gestion du sport, 11% «divers».



## INFOS PRATIQUES

➤ **Siège de la FeJuSpo**

- Rue des Cantons 12, 2926 Boncourt

➤ **Contacts coprésidents**

- Serge Jubin, rue Xavier-Stockmar 8, 2900 Porrentruy, 079 679 75 46, [serge.jubin@bluewin.ch](mailto:serge.jubin@bluewin.ch)  
- Jacky Borruat, rue des Cantons 12, 2926 Boncourt, 079 358 21 47, [j.borruat@bluewin.ch](mailto:j.borruat@bluewin.ch)

➤ **Contact secrétariat**

- Caroline Lachat, rue de la Penesse 6, 2852 Courtételle, [info@fejuspo.ch](mailto:info@fejuspo.ch)

➤ **Coordinnées bancaires FeJuSpo**

- Banque Cantonale du Jura  
- N° IBAN : CH90 0078 9100 0088 5010 8